

FONDATION NAPOLEON

**7 rue Geoffroy Saint Hilaire
75005 PARIS**

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2022

SOU MIS A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 20 juin 2023

SOMMAIRE

- BILAN ACTIF

- BILAN PASSIF

- COMPTE DE RESULTAT

- ANNEXE

FONDATION NAPOLEON
BILAN ACTIF AU 31/12/2022

ACTIF	Exercice 31/12/2022 (selon ANC 2018-06)			Exercice 31/12/2021 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Donation initiale d'usufruit	5 335 716		5 335 716	5 335 716
Autres immobilisations incorporelles			0	
Immobilisations corporelles			0	
Installations techniques et matériels	761 959	680 261	81 698	49 807
Les bibliothèques	400 786	366 296	34 490	34 211
La Collection	7 142 122		7 142 122	7 138 587
Immobilisations financières			0	
Total I	13 640 583	1 046 557	12 594 026	12 558 322
ACTIF CIRCULANT			0	
Stocks et en-cours	14 590		14 590	14 590
Créances			0	
Autres	73 006		73 006	29 134
Diverses			0	
Valeurs mobilières de placement	5 929 935	426 166	5 503 769	6 150 293
Disponibilités	903 316		903 316	590 393
Total II	6 920 846	426 166	6 494 680	6 784 410
TOTAL GENERAL (I + II)	20 561 429	1 472 723	19 088 706	19 342 732

**FONDATION NAPOLEON
BILAN PASSIF AU 31/12/2022**

PASSIF		Exercice 31/12/2022 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2021 (selon ANC 2018-06)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres sans droit de reprise			
	Fonds propres statutaires	14 022 448	14 022 448
Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 352 421	1 352 421
	Autres	3 395 355	3 054 397
Report à nouveau			0
Excédent ou déficit de l'exercice		-372 932	340 959
Situation nette (sous total)		18 397 291	18 770 223
Total I		18 397 291	18 770 223
FONDS REPORTEES ET DEDIES			
	Fonds dédiés	163 845	87 437
Total II		163 845	87 437
PROVISIONS			
Total III			
DETTES			
Emprunts et dettes financières diverses		3 236	3 236
Dépôts et cautionnements			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		226 597	200 989
Dettes fiscales et sociales		228 377	243 930
Autres dettes / dettes diverses		69 360	36 917
Total IV		527 570	485 072
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		19 088 706	19 342 732

FONDATION NAPOLEON
COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT			Exercice 31/12/2022 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2021 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de biens et services				
	Ventes de biens et marchandises		-	96
	Ventes de prestations de service		-	755
Produits de tiers financeurs				
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels		118 892	127 309
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			-	3 438
Utilisations des fonds dédiés			25 654	120 858
Autres produits			17 383	2 752
	Transfert de charges			
Total I			161 929	255 207
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			588 539	601 940
Aides financières			341 983	569 378
Impôts, taxes et versements assimilés			61 793	68 452
Salaires et traitements			689 256	674 309
Charges sociales			347 852	339 971
Dotations aux amortissements et aux dépréciations			47 663	32 863
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés			102 063	16 035
Autres charges			10 547	
Total II			2 189 695	2 302 947
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)			- 2 027 766	- 2 047 740
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 250 000	1 500 000

Autres intérêts et produits assimilés			435 860	255 014
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			13 940	394 749
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			417 784	506 396
Total III			2 117 583	2 656 158
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			356 053	9 100
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			106 697	258 360
Total IV			462 750	267 460
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)			1 654 833	2 388 699
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)			- 372 932	340 959
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Produits sur exercices antérieurs				
Total V			-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Total VI			-	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			-	-
Total des produits (I + III + V)			2 279 513	2 911 366
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)			2 652 445	2 570 407
SOLDE INTERMEDIAIRE				
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
EXCEDENT OU DEFICIT			- 372 932	340 959
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Bénévolat			24 360	10 800
TOTAL			24 360	10 800
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Personnel bénévole			24 360	10 800
TOTAL			24 360	10 800

FONDATION NAPOLEON

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le total est de **19 088 706 euros**, et au compte de résultat dégageant un résultat déficitaire de **372 932 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

I – DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES ET DES MOYENS MIS EN OEUVRE

La Fondation Napoléon a pour objet de faire connaître l'histoire des deux Empires et de contribuer à la mise en valeur du patrimoine napoléonien.

Ses moyens d'action sont notamment les suivants : bulletins, publications, mémoires, conférences et cours, prix et récompenses, voyages d'études, subventions et aides financières aux associations ou organismes poursuivant un but analogue au sien et notamment l'association du Souvenir Napoléonien, etc.

II - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Lancement de la souscription Napoléon 2026

Le bicentenaire de 2021 a été une réussite. Malgré ce succès, nous avons constaté que le public jeune (10-30 ans) s'est senti moins concerné à la fois par la commémoration et l'histoire de la période napoléonienne pourtant essentielle dans la construction de la France contemporaine. C'est pourquoi nous avons préparé un programme ambitieux pour lui faire mieux connaître la période napoléonienne, Premier et Second Empires, et lui fournir des supports historiques et culturels.

C'est le projet « Napoléon 2026 », en faveur des scolaires, des étudiants et du grand public « jeune ».

Le coût est estimé à environ 300 000 euros sur quatre ans dont la moitié sera directement prise en charge par la Fondation sur son budget général.

III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation applique les règles et les méthodes comptables spécifiques au secteur associatif.

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03 sous réserves des dispositions particulières, notamment des principes énoncés dans le règlement ANC 2018-06 relatif au plan comptable associatif, modifié par le règlement ANC n°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques et des valeurs actuelles.

Rappelons, comme les années précédentes, que le loyer du nouveau siège a été porté en charges pour un montant de 155 211 euros. Symétriquement, le produit qui lui est rattaché (150 000 euros) est constaté globalement avec les autres revenus de la Fondation de France.

IV - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La Fondation Napoléon est usufruitière d'un patrimoine légué par son fondateur Monsieur Martial LAPEYRE, dont la Fondation de France est nu propriétaire, se décomposant au 31/12/2022 comme suit :

	Estimation au 31/12/2022	Produits dégagés pour la Fondation Napoléon en 2022
Valeurs mobilières de placement	48 474 068 €	875 000 €
Fondation de France nu propriétaire 100% Fondation Napoléon usufruitière à 80%		
<hr/>		
Actifs immobiliers	20 207 812 €	375 000 €
Fondation de France usufruitière à 20% Fondation Napoléon usufruitière à 80%		

Les produits dégagés comprennent les 150 K€ reçus au titre d'une subvention des loyers, compensés par une dépense presque équivalente (155 K€).

Lors du legs, la valeur de cet usufruit, qui figure à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles, avait été estimée et déclarée à 35 000 000 FF (5 335 716 €). Ce montant se décompose en usufruit de portefeuille de valeurs mobilières et en usufruit de patrimoine foncier comme indiqué au paragraphe « VIII – Dotation initiale »

Tableau des mouvements des immobilisations

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	DEBUT exercice	Acquisitions/Corrections	Diminutions	FIN exercice
Immobilisations incorporelles	- €			
Donation initiale d'usufruit	5 335 716 €	- €	- €	5 335 716 €
Immobilisations corporelles	- €			- €
Installation techniques et matériels	687 900 €	74 059 €	- €	761 959 €
Les bibliothèques	395 012 €	5 773 €	- €	400 785 €
La collection	7 138 587 €	3 535 €	- €	7 142 122 €
TOTAL GENERAL	13 557 215 €	83 367 €	- €	13 640 582 €

La Collection, dont la valeur inscrite à l'actif est de 7 142 122 euros ne fait pas l'objet d'amortissement ou de dépréciation, les biens détenus ne perdant pas de valeur. Sa valeur vénale estimée est précisée au paragraphe « VIII - Dotation initiale ».

Acquisitions de l'exercice :

- Objets d'arts _ Dons manuels reçus : 3 535 € ;
- Achat de livres BML : 5 773 € ;
- Acquisition logiciel de gestion des Collections : 26 478 € ;
- Agencement, travaux, mobilier : 43 141 € ;
- Informatique : 4 440 €.

Total **83 367 €**

Sorties de l'exercice

Pas de cessions en 2022.

V - AMORTISSEMENTS

La dotation aux amortissements s'élève pour cet exercice à 47 663 € :

- calculée au taux de 10 % et 20 % linéaire pour les agencements du siège social
- calculée au taux de 20 % linéaire pour le matériel de bureau, et de 20% et 33,33 % linéaire pour le matériel informatique.
- calculée au taux de 100 % linéaire pour les logiciels.
- calculée au taux de 5 % linéaire pour les livres de la bibliothèque.

- calculée au taux de 10 % et 20 % linéaire pour le mobilier de bureau.
- calculée au taux de 100 % sans prorata temporis pour les logiciels WEB

Tableau des mouvements des amortissements

ETAT DES AMMORTISSEMENTS

	DEBUT Exercice	Dotations	Reprises	FIN Exercice
IMMOBILISATION INCORP.	0 €	0 €	0 €	0 €
Installation techniques et matériels	638 094 €	42 168 €	0 €	680 262 €
Les bibliothèques	360 800 €	5 495 €	0 €	366 295 €
La collection	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL GENERAL	998 894 €	47 663 €	0 €	1 046 557 €

VI - DIFFERENCE D'ÉVALUATION SUR TITRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode F.I.F.O.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours connu au dernier jour de l'exercice.

Une dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement a été comptabilisée en charge de l'exercice pour un montant de 356 052 €, ainsi qu'une reprise de provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement pour un montant de 13 939 €.

	Valeur au Bilan	Valeur de marché
Actions françaises	2 604 782 €	2 979 872 €
Actions étrangères	2 272 981 €	2 614 068 €
SICAV & FCP	1 052 172 €	1 065 744 €
Total	5 929 935 €	6 659 684 €

VII - FONDS PROPRES

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres					A la clôture de l'exercice
	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	
Fonds propres sans droit de reprise					
Dotations initiales	14 022 447				14 022 447
Réserves					
Réserve statutaire	1 352 420				1 352 420
Autres réserves	3 054 396	340 958			3 395 355
Report à nouveau	-			-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	340 958	- 340 958		- 372 932	- 372 932
Situation nette	18 770 223	-	-	- 372 932	18 397 290

VIII – DOTATION INITIALE

Les fonds propres, lors de la constitution de la Fondation, sont constitués du legs de Martial LAPEYRE qui se décompose comme suit :

Composition Dotation initiale (en €)	Valeur de la dotation initiale reçue	Valeur actif brut au 31/12/2022	Valeur actif net au 31/12/2022	Valeur vénale estimée au 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Usufruit du portefeuille de valeurs mobilières	3 249 094	3 249 094	3 249 094	non disponible (cf. IV)
Usufruit du patrimoine foncier	2 086 667	2 086 667	2 086 667	
Immobilisations corporelles				
Collection M. Lapeyre	6 512 249	7 142 122	7 142 122	13 361 640
Portefeuille et Trésorerie	2 174 437	5 929 935	5 503 769	7 563 000
Total Dotation initiale	14 022 447	18 407 818	17 981 652	20 924 640

En 2022, conformément à sa mission, la Fondation a maintenu et même augmenté la valeur de la dotation initiale (14 022 K€) que ce soit en valeur brute (18 407 818 €) ou nette (17 981 652 €). Par ailleurs, les revenus de cette dotation continuent de financer presque entièrement les actions de la Fondation.

IX - FONDS DEDIES

Conformément à l'application du règlement ANC 2018-06, à compter du 1^{er} janvier 2020, les dons reçus, les frais engagés, ainsi que les utilisations des fonds dédiés et les reports de fonds dédiés au 31/12/2022 sont désormais comptabilisés en résultat d'exploitation.

a) Restauration des plans et dessins de Napoléon conservés aux Archives nationales

En 2017, la Fondation Napoléon a lancé une souscription pour restaurer les plans et dessins de Napoléon conservés aux Archives Nationales.

Au 31.12.2021, il subsistait un reliquat de dons de 63 323 € et il a été dépensé un total de 6 184 euros. Il reste un solde disponible de 57 139 euros au 31 décembre 2022.

b) Restauration du tombeau de Napoléon

En 2019, la Fondation Napoléon a lancé une souscription pour restaurer le tombeau de Napoléon aux Invalides.

Au 31.12.2021, il subsistait un reliquat de dons de 3 622 € et il a été dépensé un total de 3 622 euros.

c) Souscription Napoléon 2026 à destination du public jeune

En novembre 2022, la Fondation Napoléon a lancé une souscription pour aider à la diffusion de l'histoire napoléonienne auprès du public jeune.

Au 31.12.2022, 87 042 € ont été récoltés auprès du public et il a été dépensé un total de 3 571 euros. Il reste un solde disponible de 83 470 € au 31 décembre 2022.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS 2022							
Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public							
Rénovation des Domaines français de Sainte-Hélène	7 046	2 729	1 141			8 634	
Restauration des plans et dessins de Napoléon - Archives Nationales	63 323	-	6 184			57 139	
Restaurer le tombeau de Napoléon	3 622	-	3 622			-	
Chaire Napoléon	10 049	10 500	11 135			9 414	
Bibliothèque numérique	3 396	1 791				5 187	
Souscription Napoléon 2026	-	87 043	3 572			83 471	
TOTAL	87 436	102 063	25 654	-	-	163 845	

X - PROVISIONS

Tableau des provisions 2022

	DEBUT Exercice	Dotations	Reprises	FIN Exercice
PROVISION POUR RISQUES	0 €	0 €	0 €	0 €
PROVISION DEPRECIATION TITRES	84 052 €	356 052 €		440 105 €
TOTAL GENERAL	84 052 €	356 052 €	13 939 €	426 165 €

XI - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Ces créances et dettes sont à échéance de moins d'un an.

CREANCES et DETTES	
PRODUITS D'EXPLOITATION A RECEVOIR	18 852 €
CREANCES FISCALES ET SOCIALES A RECEVOIR	8 673 €
Total Produits à recevoir	27 526 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (exploitation)	19 439 €
AVANCES ET ACOMPTEES VERSEES	26 039 €
Total charges constatées d'avance	45 479 €
CHARGES FINANCIERES A PAYER	3 236 €
FOURNISSEURS	226 597 €
DETTES FISCALES ET SOCIALES A PAYER	228 377 €
CHARGES D'EXPLOITATION A PAYER	69 359 €
DIVERS	0 €
Total Dettes à payer	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (exploitation)	0 €
Total Produits constatés d'avance	0 €

XII - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Personnel Salarié	
Cadres	5
Employés	10

Total	15

XIII - REGIME FISCAL

La Fondation Napoléon, étant reconnue d'utilité publique, est considérée comme une personne morale permettant de réaliser une œuvre d'intérêt général non lucrative.

A ce titre, elle bénéficie du régime fiscal applicable à l'ensemble des organismes à but non lucratif, c'est-à-dire l'exonération totale des impôts commerciaux : impôts sur les sociétés, taxe professionnelle, TVA.

Depuis les exercices clos à compter du 31 décembre 2004, les fondations reconnues d'utilité publique sont totalement exonérées d'impôt sur les sociétés sur leurs revenus patrimoniaux.

XIV - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements hors bilan d'indemnités de départ à la retraite de la Fondation Napoléon vis-à-vis de ses salariés sont évalués à 495 385 € au 31 décembre 2021. Cette évaluation actuarielle est fonction de la probabilité de départ à la retraite à 65 ans, de l'âge du personnel, des probabilités de mortalité, des estimations d'évolution de salaires (+3%) et d'un taux d'actualisation financière retenu de 0,34% (Taux Iboox Corporates AA).

Ce calcul n'a pas été actualisé à fin 2022. Le seuil paramètre ayant évolué concerne le taux actualisation en hausse et qui est de 3,77% à fin 2022, soit un impact PIDR d'environ -30%.

XV - LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur une base de 1 624 heures en 2022, soit l'équivalent d'un employé à temps plein.

Cette estimation, valorisée au taux horaire de 10 €, chargé à 50% fait ressortir une valorisation en pied de compte de résultat des contributions volontaires des bénévoles à 24 360 € en 2022, contre 10 800 € l'année précédente.

XVI – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

XVII – EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

XVIII – DISPOSITION SPECIFIQUES AUX ENTITES FAISANT APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC (AGP)

Le montant des dons reçus par la Fondation en 2022 s'élève à 118 892 €.

Ce montant est inférieur seuil de 153 000€ fixé par le législateur comptable, la Fondation n 'a pas d'obligation à fin 2022 de produire les deux documents analytiques complémentaires que sont :

- Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) ;
- et le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER).

FONDATION NAPOLEON7 rue Geoffroy Saint-Hilaire
75005 PARIS**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels****Exercice clos le 31 décembre 2022**

FONDATION NAPOLEON

7 rue Geoffroy Saint-Hilaire
75005 PARIS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels****Exercice clos le 31 décembre 2022**

Aux administrateurs de la FONDATION NAPOLEON,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier sur les comptes annuels arrêtés par le Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 24 mai 2023

Le commissaire aux comptes
RSA



Isabelle COUTERET
Associée

FONDATION NAPOLEON

**7 rue Geoffroy Saint Hilaire
75005 PARIS**

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2022

SOUMIS A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 20 juin 2023

SOMMAIRE

- BILAN ACTIF

- BILAN PASSIF

- COMPTE DE RESULTAT

- ANNEXE

FONDATION NAPOLEON
BILAN ACTIF AU 31/12/2022

ACTIF	Exercice 31/12/2022 (selon ANC 2018-06)			Exercice 31/12/2021 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Donation initiale d'usufruit	5 335 716		5 335 716	5 335 716
Autres immobilisations incorporelles			0	
Immobilisations corporelles			0	
Installations techniques et matériels	761 959	680 261	81 698	49 807
Les bibliothèques	400 786	366 296	34 490	34 211
La Collection	7 142 122		7 142 122	7 138 587
Immobilisations financières			0	
Total I	13 640 583	1 046 557	12 594 026	12 558 322
ACTIF CIRCULANT			0	
Stocks et en-cours	14 590		14 590	14 590
Créances			0	
Autres	73 006		73 006	29 134
Diverses			0	
Valeurs mobilières de placement	5 929 935	426 166	5 503 769	6 150 293
Disponibilités	903 316		903 316	590 393
Total II	6 920 846	426 166	6 494 680	6 784 410
TOTAL GENERAL (I + II)	20 561 429	1 472 723	19 088 706	19 342 732

FONDATION NAPOLEON
BILAN PASSIF AU 31/12/2022

PASSIF		Exercice 31/12/2022 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2021 (selon ANC 2018-06)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres sans droit de reprise			
	Fonds propres statutaires	14 022 448	14 022 448
Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 352 421	1 352 421
	Autres	3 395 355	3 054 397
Report à nouveau			0
Excédent ou déficit de l'exercice		-372 932	340 959
Situation nette (sous total)		18 397 291	18 770 223
Total I		18 397 291	18 770 223
FONDS REPORTEES ET DEDIES			
	Fonds dédiés	163 845	87 437
Total II		163 845	87 437
PROVISIONS			
Total III			
DETTES			
Emprunts et dettes financières diverses		3 236	3 236
Dépôts et cautionnements			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		226 597	200 989
Dettes fiscales et sociales		228 377	243 930
Autres dettes / dettes diverses		69 360	36 917
Total IV		527 570	485 072
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		19 088 706	19 342 732

FONDATION NAPOLEON
COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT		Exercice 31/12/2022 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2021 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de biens et services			
	Ventes de biens et marchandises	-	96
	Ventes de prestations de service	-	755
Produits de tiers financeurs			
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	118 892	127 309
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		-	3 438
Utilisations des fonds dédiés		25 654	120 858
Autres produits		17 383	2 752
	Transfert de charges		
Total I		161 929	255 207
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		588 539	601 940
Aides financières		341 983	569 378
Impôts, taxes et versements assimilés		61 793	68 452
Salaires et traitements		689 256	674 309
Charges sociales		347 852	339 971
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		47 663	32 863
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés		102 063	16 035
Autres charges		10 547	
Total II		2 189 695	2 302 947
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)		- 2 027 766	- 2 047 740
PRODUITS FINANCIERS			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1 250 000	1 500 000

Autres intérêts et produits assimilés	435 860	255 014
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	13 940	394 749
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	417 784	506 396
Total III	2 117 583	2 656 158
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	356 053	9 100
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	106 697	258 360
Total IV	462 750	267 460
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 654 833	2 388 699
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	- 372 932	340 959
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Produits sur exercices antérieurs		
Total V	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Total VI	-	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-	-
Total des produits (I + III + V)	2 279 513	2 911 366
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 652 445	2 570 407
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	- 372 932	340 959
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	24 360	10 800
TOTAL	24 360	10 800
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Personnel bénévole	24 360	10 800
TOTAL	24 360	10 800

FONDATION NAPOLEON

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le total est de **19 088 706 euros**, et au compte de résultat dégageant un résultat déficitaire de **372 932 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

I – DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES ET DES MOYENS MIS EN OEUVRE

La Fondation Napoléon a pour objet de faire connaître l'histoire des deux Empires et de contribuer à la mise en valeur du patrimoine napoléonien.

Ses moyens d'action sont notamment les suivants : bulletins, publications, mémoires, conférences et cours, prix et récompenses, voyages d'études, subventions et aides financières aux associations ou organismes poursuivant un but analogue au sien et notamment l'association du Souvenir Napoléonien, etc.

II - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Lancement de la souscription Napoléon 2026

Le bicentenaire de 2021 a été une réussite. Malgré ce succès, nous avons constaté que le public jeune (10-30 ans) s'est senti moins concerné à la fois par la commémoration et l'histoire de la période napoléonienne pourtant essentielle dans la construction de la France contemporaine. C'est pourquoi nous avons préparé un programme ambitieux pour lui faire mieux connaître la période napoléonienne, Premier et Second Empires, et lui fournir des supports historiques et culturels.

C'est le projet « Napoléon 2026 », en faveur des scolaires, des étudiants et du grand public « jeune ».

Le coût est estimé à environ 300 000 euros sur quatre ans dont la moitié sera directement prise en charge par la Fondation sur son budget général.

III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation applique les règles et les méthodes comptables spécifiques au secteur associatif.

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03 sous réserves des dispositions particulières, notamment des principes énoncés dans le règlement ANC 2018-06 relatif au plan comptable associatif, modifié par le règlement ANC n°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques et des valeurs actuelles.

Rappelons, comme les années précédentes, que le loyer du nouveau siège a été porté en charges pour un montant de 155 211 euros. Symétriquement, le produit qui lui est rattaché (150 000 euros) est constaté globalement avec les autres revenus de la Fondation de France.

IV - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La Fondation Napoléon est usufruitière d'un patrimoine légué par son fondateur Monsieur Martial LAPEYRE, dont la Fondation de France est nu propriétaire, se décomposant au 31/12/2022 comme suit :

	Estimation au 31/12/2022	Produits dégagés pour la Fondation Napoléon en 2022
Valeurs mobilières de placement	48 474 068 €	875 000 €
Fondation de France nu propriétaire 100%		
Fondation Napoléon usufruitière à 80%		
<hr/>		
Actifs immobiliers	20 207 812 €	375 000 €
Fondation de France usufruitière à 20%		
Fondation Napoléon usufruitière à 80%		

Les produits dégagés comprennent les 150 K€ reçus au titre d'une subvention des loyers, compensés par une dépense presque équivalente (155 K€).

Lors du legs, la valeur de cet usufruit, qui figure à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles, avait été estimée et déclarée à 35 000 000 FF (5 335 716 €). Ce montant se décompose en usufruit de portefeuille de valeurs mobilières et en usufruit de patrimoine foncier comme indiqué au paragraphe « VIII – Dotation initiale »

Tableau des mouvements des immobilisations

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	DEBUT exercice	Acquisitions/Corrections	Diminutions	FIN exercice
Immobilisations incorporelles	- €			
Donation initiale d'usufruit	5 335 716 €	- €	- €	5 335 716 €
Immobilisations corporelles	- €			- €
Installation techniques et matériels	687 900 €	74 059 €	- €	761 959 €
Les bibliothèques	395 012 €	5 773 €	- €	400 785 €
La collection	7 138 587 €	3 535 €	- €	7 142 122 €
TOTAL GENERAL	13 557 215 €	83 367 €	- €	13 640 582 €

La Collection, dont la valeur inscrite à l'actif est de 7 142 122 euros ne fait pas l'objet d'amortissement ou de dépréciation, les biens détenus ne perdant pas de valeur. Sa valeur vénale estimée est précisée au paragraphe « VIII - Dotation initiale ».

Acquisitions de l'exercice :

- Objets d'arts _ Dons manuels reçus : 3 535 € ;
- Achat de livres BML : 5 773 € ;
- Acquisition logiciel de gestion des Collections : 26 478 € ;
- Agencement, travaux, mobilier : 43 141 € ;
- Informatique : 4 440 €.

Total **83 367 €**

Sorties de l'exercice

Pas de cessions en 2022.

V - AMORTISSEMENTS

La dotation aux amortissements s'élève pour cet exercice à 47 663 € :

- calculée au taux de 10 % et 20 % linéaire pour les agencements du siège social
- calculée au taux de 20 % linéaire pour le matériel de bureau, et de 20% et 33,33 % linéaire pour le matériel informatique.
- calculée au taux de 100 % linéaire pour les logiciels.
- calculée au taux de 5 % linéaire pour les livres de la bibliothèque.

- calculée au taux de 10 % et 20 % linéaire pour le mobilier de bureau.
- calculée au taux de 100 % sans prorata temporis pour les logiciels WEB

Tableau des mouvements des amortissements

ETAT DES AMMORTISSEMENTS

	DEBUT Exercice	Dotations	Reprises	FIN Exercice
IMMOBILISATION INCORP.	0 €	0 €	0 €	0 €
Installation techniques et matériels	638 094 €	42 168 €	0 €	680 262 €
Les bibliothèques	360 800 €	5 495 €	0 €	366 295 €
La collection	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL GENERAL	998 894 €	47 663 €	0 €	1 046 557 €

VI - DIFFERENCE D'ÉVALUATION SUR TITRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode F.I.F.O.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours connu au dernier jour de l'exercice.

Une dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement a été comptabilisée en charge de l'exercice pour un montant de 356 052 €, ainsi qu'une reprise de provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement pour un montant de 13 939 €.

	Valeur au Bilan	Valeur de marché
Actions françaises	2 604 782 €	2 979 872 €
Actions étrangères	2 272 981 €	2 614 068 €
SICAV & FCP	1 052 172 €	1 065 744 €
Total	5 929 935 €	6 659 684 €

VII - FONDS PROPRES

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres					A la clôture de l'exercice
	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	
Fonds propres sans droit de reprise					
Dotations initiales	14 022 447				14 022 447
Réserves					
Réserve statutaire	1 352 420				1 352 420
Autres réserves	3 054 396	340 958			3 395 355
Report à nouveau	-			-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	340 958	- 340 958		- 372 932	- 372 932
Situation nette	18 770 223	-	-	- 372 932	18 397 290

VIII – DOTATION INITIALE

Les fonds propres, lors de la constitution de la Fondation, sont constitués du legs de Martial LAPEYRE qui se décompose comme suit :

Composition Dotation initiale (en €)	Valeur de la dotation initiale reçue	Valeur actif brut au 31/12/2022	Valeur actif net au 31/12/2022	Valeur vénale estimée au 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Usufruit du portefeuille de valeurs mobilières	3 249 094	3 249 094	3 249 094	non disponible (cf. IV)
Usufruit du patrimoine foncier	2 086 667	2 086 667	2 086 667	
Immobilisations corporelles				
Collection M. Lapeyre	6 512 249	7 142 122	7 142 122	13 361 640
Portefeuille et Trésorerie	2 174 437	5 929 935	5 503 769	7 563 000
Total Dotation initiale	14 022 447	18 407 818	17 981 652	20 924 640

En 2022, conformément à sa mission, la Fondation a maintenu et même augmenté la valeur de la dotation initiale (14 022 K€) que ce soit en valeur brute (18 407 818 €) ou nette (17 981 652 €). Par ailleurs, les revenus de cette dotation continuent de financer presque entièrement les actions de la Fondation.

IX - FONDS DEDIES

Conformément à l'application du règlement ANC 2018-06, à compter du 1^{er} janvier 2020, les dons reçus, les frais engagés, ainsi que les utilisations des fonds dédiés et les reports de fonds dédiés au 31/12/2022 sont désormais comptabilisés en résultat d'exploitation.

a) Restauration des plans et dessins de Napoléon conservés aux Archives nationales

En 2017, la Fondation Napoléon a lancé une souscription pour restaurer les plans et dessins de Napoléon conservés aux Archives Nationales.

Au 31.12.2021, il subsistait un reliquat de dons de 63 323 € et il a été dépensé un total de 6 184 euros. Il reste un solde disponible de 57 139 euros au 31 décembre 2022.

b) Restauration du tombeau de Napoléon

En 2019, la Fondation Napoléon a lancé une souscription pour restaurer le tombeau de Napoléon aux Invalides.

Au 31.12.2021, il subsistait un reliquat de dons de 3 622 € et il a été dépensé un total de 3 622 euros.

c) Souscription Napoléon 2026 à destination du public jeune

En novembre 2022, la Fondation Napoléon a lancé une souscription pour aider à la diffusion de l'histoire napoléonienne auprès du public jeune.

Au 31.12.2022, 87 042 € ont été récoltés auprès du public et il a été dépensé un total de 3 571 euros. Il reste un solde disponible de 83 470 € au 31 décembre 2022.

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public							
Rénovation des Domaines français de Sainte-Hélène	7 046	2 729	1 141			8 634	
Restauration des plans et dessins de Napoléon - Archives Nationales	63 323	-	6 184			57 139	
Restaurer le tombeau de Napoléon	3 622	-	3 622			-	
Chaire Napoléon	10 049	10 500	11 135			9 414	
Bibliothèque numérique	3 396	1 791				5 187	
Souscription Napoléon 2026	-	87 043	3 572			83 471	
TOTAL	87 436	102 063	25 654	-	-	163 845	

X - PROVISIONS

Tableau des provisions 2022

	DEBUT Exercice	Dotations	Reprises	FIN Exercice
PROVISION POUR RISQUES	0 €	0 €	0 €	0 €
PROVISION DEPRECIATION TITRES	84 052 €	356 052 €		440 105 €
TOTAL GENERAL	84 052 €	356 052 €	13 939 €	426 165 €

XI - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Ces créances et dettes sont à échéance de moins d'un an.

CREANCES et DETTES	
PRODUITS D'EXPLOITATION A RECEVOIR	18 852 €
CREANCES FISCALES ET SOCIALES A RECEVOIR	8 673 €
Total Produits à recevoir	27 526 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (exploitation)	19 439 €
AVANCES ET ACOMPTES VERSEES	26 039 €
Total charges constatées d'avance	45 479 €
CHARGES FINANCIERES A PAYER	3 236 €
FOURNISSEURS	226 597 €
DETTES FISCALES ET SOCIALES A PAYER	228 377 €
CHARGES D'EXPLOITATION A PAYER	69 359 €
DIVERS	0 €
Total Dettes à payer	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (exploitation)	0 €
Total Produits constatés d'avance	0 €

XII - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Personnel Salarié	
Cadres	5
Employés	10

Total	15

XIII - REGIME FISCAL

La Fondation Napoléon, étant reconnue d'utilité publique, est considérée comme une personne morale permettant de réaliser une œuvre d'intérêt général non lucrative.

A ce titre, elle bénéficie du régime fiscal applicable à l'ensemble des organismes à but non lucratif, c'est-à-dire l'exonération totale des impôts commerciaux : impôts sur les sociétés, taxe professionnelle, TVA.

Depuis les exercices clos à compter du 31 décembre 2004, les fondations reconnues d'utilité publique sont totalement exonérées d'impôt sur les sociétés sur leurs revenus patrimoniaux.

XIV - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements hors bilan d'indemnités de départ à la retraite de la Fondation Napoléon vis-à-vis de ses salariés sont évalués à 495 385 € au 31 décembre 2021. Cette évaluation actuarielle est fonction de la probabilité de départ à la retraite à 65 ans, de l'âge du personnel, des probabilités de mortalité, des estimations d'évolution de salaires (+3%) et d'un taux d'actualisation financière retenu de 0,34% (Taux Iboox Corporates AA).

Ce calcul n'a pas été actualisé à fin 2022. Le seuil paramètre ayant évolué concerne le taux actualisation en hausse et qui est de 3,77% à fin 2022, soit un impact PIDR d'environ -30%.

XV - LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur une base de 1 624 heures en 2022, soit l'équivalent d'un employé à temps plein.

Cette estimation, valorisée au taux horaire de 10 €, chargé à 50% fait ressortir une valorisation en pied de compte de résultat des contributions volontaires des bénévoles à 24 360 € en 2022, contre 10 800 € l'année précédente.

XVI - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

XVII – EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

XVIII – DISPOSITION SPECIFIQUES AUX ENTITES FAISANT APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC (AGP)

Le montant des dons reçus par la Fondation en 2022 s'élève à 118 892 €.

Ce montant est inférieur seuil de 153 000€ fixé par le législateur comptable, la Fondation n'a pas d'obligation à fin 2022 de produire les deux documents analytiques complémentaires que sont :

- Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) ;
- et le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER).